

Plan Local d'Urbanisme SAINT GENEST MALIFAUX

1.3 LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES



Arrêté en conseil municipal le 27 mai 2016



Les emplacements réservés

N° ER	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Constitution d'une réserve foncière en vue de la mise aux normes et de l'extension de la maison de retraite Parcelles n° AB, 422, AB 508, AB 517p et AB 518p	EHPAD	5 900 m ²
2	Aménagement et mise en valeur des abords du pôle culturel Jules Verne Parcelles n° AH 202 et AH 203	Commune	2 000 m ²
3	Aménagement et sécurisation de la rue du Bois Ternay Parcelles n° AB 128p, AB 254p, AB 256p, AB 257p, AB 332p	Commune	600 m ²
4	Aménagement d'une aire de retournement du chasse-neige au lieu-dit « Les Tours » Parcelle AP 123p	Commune	200 m ²
5	Constitution d'une réserve foncière afin de maîtriser l'urbanisation future et assurer la continuité de la desserte agricole. Parcelle AB n°67	Commune	800 m ²
6	Equipement public et/ou jardin derrière la médiathèque au Bourg Parcelle AB n°215p et AB n°240	Commune	1 940 m ²